

Marseille, le 23 février 2019

Amis grimpeurs, randonneurs, skieurs, alpinistes, montagnards, pratiquants de la raquette et du canyon, chères présidentes et chers présidents, chères adhérentes et chers adhérents de nos clubs de RAGA,

2 ans déjà ont passé depuis la fusion des ex-Comités Régionaux Provence Alpes et Côte d'Azur, 2 années riches et denses, 2 années pendant lesquelles nous avons posé les bases solides, les fondations de notre Ligue PACA, une et indivisible.

« 2018 a permis de poser les fondations, en 2019 partons à l'ascension »,

telle pourrait être la devise de la dernière assemblée générale de Ligue qui s'est déroulée samedi dernier à Aix-en-Provence. En effet, les représentants des clubs de notre grande région ont réaffirmé leur attachement à l'ensemble de nos disciplines, nos activités fédérales, de part leurs richesses, diversités et pluralités.

En 2018, nous étions la première Ligue de France à mettre en place une Bourse Régionale « Sites Naturels d'Escalade » pour l'entretien et le développement de notre terrain de jeu. Cette aide contribue au rééquipement et à une sécurité accrue de la pratique de l'escalade en falaise. Pour 2019, l'Assemblée Générale a décidé de donner un nouvel élan à l'ensemble de notre politique régionale.

En effet, outre la poursuite des équipes régionales jeunes escalade, alpinisme et ski-alpinisme, et de la formation dans l'ensemble de nos activités (escalade, montagnisme, (ski-)alpinisme et canyonisme), ce ne sont pas moins de 3 axes majeurs de développement qui ont été validés par les représentants de nos clubs samedi dernier :

- En premier lieu, **une nouvelle impulsion de la politique régionale SNE**. Dans ce cadre l'Assemblée Générale a voté la mise en place d'une augmentation spécifique de 2€ de la part régionale de la licence pour 2020, dédiée à la Bourse Régionale SNE. Cette Bourse, dont la 1^{ère} édition 2018 fut une première marche dans l'objectif de

soutenir nos Comités Territoriaux, acteurs majeurs et chevilles ouvrières de la défense de notre patrimoine de Sites Naturels d'Escalade qui sont au cœur de l'ADN de notre Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade.

- En second lieu, **une dynamique vers nos jeunes licenciés** qui représentent plus de 50% de nos adhérents. Dans ce cadre l'Assemblée Générale a voté la mise en place d'une augmentation spécifique de 2€ de la part régionale de la licence pour 2020. Outre la structuration du réseau des entraîneurs de club, des regroupements réguliers de nos jeunes seront proposés.
- En dernier lieu, alors que notre région est actuellement sinistrée et à la traîne en termes de Structures Artificielles d'Escalade, l'Assemblée générale a pris le pari de croire en l'avenir en se donnant les moyens de se renforcer avec une aide supplémentaire pour s'occuper du **développement des SAE** en PACA, point de contact des clubs et des porteurs de projets. A cet effet, une augmentation spécifique de 3€ de la part régionale de la licence pour 2020 a été validée.

Aussi, alors que les financements publics se réduisent à peau de chagrin, « pour moins que le tarif d'une place de cinéma par an »... afin de se donner les moyens de ses ambitions, de poursuivre le développement de l'ensemble de nos activités et de défendre notre terrain de jeu et nos SNE – ADN de notre Fédération, notre Assemblée Générale régionale a souhaité impulser une nouvelle dynamique dans notre belle et grande Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

Vous confirmant l'engagement de toute l'équipe de bénévoles élus au sein du Comité Directeur de votre Ligue qui n'a de rôle et de mission que de vous représenter, et vous rappelant notre disponibilité pour venir à la rencontre des clubs et des licenciés lors de vos assemblées générales et autres rassemblements,

Veillez agréer, chers amis, mes plus sincères salutations sportives.

Josselin CAZAUX
Président

46 rue Bravet - 13005 Marseille

<http://paca.ffme/fr>